

Soumettre un article à la revue *LLMA*

Envoi

Les contributions peuvent être soumises au comité scientifique à tout moment de l'année et doivent être présentées conformément aux normes édictées ci-dessous. Elles doivent être adressées à Georges Bohas (georges.bohas@ens-lyon.fr) et Bruno Paoli (bmapaoli@gmail.com).

L'envoi doit comporter :

- 1) L'article aux formats Word et PDF;
- 2) Un résumé (150 signes maximum) et une liste de mots-clés (8 maximum) en français;
- 3) Un résumé (150 signes maximum) et une liste de mots-clés (8 maximum) en anglais;
- 4) S'il y a lieu, les illustrations (photos, schémas, tableaux, cartes), dans des fichiers séparés et accompagnées d'une liste précisant le titre et l'emplacement de checune. Dans le cas où l'auteur souhaite reproduire dans son article une illustration dont il n'est pas l'auteur ou un document (carte, manuscrit, etc.), il est de sa responsabilité de s'assurer qu'il peut légalement le faire et, le cas échéant, en obtenir l'autorisation (tout document reproduit à partir d'une autre publication plus récente que 70 ans doit faire l'objet d'une demande de reproduction) et s'acquitter des droits éventuels. Il joindra au dossier une copie de la (des) autorisation(s). *LLMA* décline toute responsabilité dans ce domaine et se réserve le droit de ne pas accepter les illustrations qui pourraient faire l'objet de contestation.

Formats

Marges : 4 cm partout (à droite, à gauche, en haut, en bas).

Paragraphe : retrait de la première ligne de 0,5 cm ; espace de 6 pts avant un autre paragraphe, et de 12 pts avant un sous-titre, un exemple ou une citation détachée.

Police : *Cambria* pour le français, l'anglais et la translittération ; *Times New Roman* pour l'arabe.

Taille : -Titre de l'article : 18 pts, aligné à gauche

- Nom de l'auteur et rattachement académique : 14 pts, alignés à gauche
- Sous-titres : italique, 14 pts, centré
- Texte de l'article : 12 pts
- Citations détachées : 11 pts, retrait de 1,5 cm à gauche et à droite
- Notes de bas de page : 10 pts
- Références en fin d'article : titre 14 pts, références 11 pts

Règles typographiques

3.1. Textes en langue française : les règles typographiques sont celles en usage à l'Imprimerie nationale (*Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale*). L'auteur prendra notamment bien soin de respecter les règles suivantes :

1. *Les majuscules accentuées* : elles doivent être accentuées comme si elles étaient composées en bas de casse. On écrira ainsi É, À, È, Â, etc.
2. *Les citations* : elles sont entre guillemets français, ou chevrons («...»), et en caractères normaux. Si elles excèdent deux lignes, il convient de les individualiser en créant un paragraphe distinct, en retrait de 1,5 cm à droite et à gauche, police 11 pts. Dans ce cas, les chevrons peuvent être omis.
3. *Citation dans la citation* : dans le cas d'une citation dans la citation, les guillemets anglais (" ") sont utilisés.
4. *Les espaces insécables* (alt+maj+espace) : elles sont indispensables après le guillemet ouvrant («) et avant le guillemet fermant (»); avant deux points (:); avant un point-virgule (;); après p. pour page; avant les appels de note (voir point 7 ci-dessous); et avant l'abréviation d'une unité de mesure (ex : 5 g ; 300 m).
5. *Notes et appels de note* : les notes sont placées en bas de page; les appels de note sont précédés d'une espace insécable et toujours situés avant la ponctuation (point, virgule, parenthèse, etc.) et avant le guillemet dans une citation.
6. Lorsque les dates hégiriennes sont mentionnées, elles doivent être accompagnées de leur équivalent dans le calendrier grégorien, sans jamais être suivies d'un H. pour «de l'Hégire»: Ibn Taymiyya (m.728/1328). Dans tous les cas, la date hégirienne précède la grégorienne.

3.2. Textes en langue anglaise : les règles typographiques sont celles ordinairement en usage chez les éditeurs anglo-saxons (voir, par exemple, le *New Hart's Rules. The Handbook of Style for Writers and Editors*, Oxford University Press, 2005). Rappelons toutefois les quelques règles suivantes :

1. Il n'y a aucune lettre accentuée en anglais (sauf dans des emprunts au français : it's a cliché).
2. Les deux points, les points-virgules, le %, les points d'exclamation et d'interrogation suivent immédiatement le mot qui les précède.
3. Les guillemets anglais sont figurés par deux virgules retournées (“) pour ouvrir et par deux apostrophes (”) pour fermer. Dans une phrase entre guillemets, on peut utiliser, pour faire ressortir un mot ou marquer une citation de deuxième rang, une virgule retournée (‘) pour ouvrir et une apostrophe (’) pour fermer.
4. Attention : les appels de notes sont toujours placés avant les guillemets fermants et avant les marques de ponctuation.

Translittération des langues à caractères non latins

1. Les auteurs doivent utiliser un système de translittération clair, précis et non ambigu, dans lequel chaque symbole correspond, dans la langue source, à un caractère et un seul.
2. Pour la translittération de l'arabe, il est préférable de respecter le système ci-dessous :

ب	ب	q	ق
t	ت	k	ك
ṭ	ط	l	ل
ğ	ج	m	م
ḥ	ح	n	ن
ḫ	خ	h	ه
d	د	w	و
ḍ	ذ	y	ي
r	ر	ā	أ
z	ز	a	ا
s	س	u	أ
š	ش	i	إ
ṣ	ص	ā	آ
ḍ	ض	ū	أ
ṭ	ظ	ī	ي
ẓ	ظ	an	ان
‘	ع	un	ان
ğ	غ	in	ان
f	ف	a (finale) /	ة
		at (liaison)	

Attention :

- a. La plupart des clitiques (conjonctions de coordination *wa-* et *fa-* ; prépositions *bi-* et *li-* ; pronom interrogatif (ou vocatif) *’a-* ; si nécessaire, les pronoms personnels suffixes *-ī, -nī, -ka, -ki, -hu, -hā, -nā, -kum, -kumā, -kunna, -hum, -humā, -hunna*) sont séparés du mot qu'ils précèdent ou qu'ils suivent par un trait d'union (ex : *wa-bi-qulūbi-him*).
- b. L'article est toujours translittéré avec *l-*, que la première lettre du mot qu'il précède soit solaire ou lunaire (*al-*, comme dans *al-kitāb, al-daftar* ; ou *-l-* s'il est précédé d'un clitique (ex : *wa-l-bayt*).
- c. Lorsqu'ils sont employés au pluriel dans une phrase française, les mots arabes restent au singulier ou sont suivis d'un *s* précédé d'un trait d'union. On écrira par exemple : les *madrasa* ou les *madrasa-s*.

3. Dans tous les cas, pour les noms de lieux ou de personnes, l'orthographe française (ou anglaise) connue, si elle existe, sera employée de préférence : Saladin plutôt que Ṣalāḥ al-Dīn, Palmyre plutôt que Tadmur. L'auteur pourra faire figurer entre parenthèses le nom arabe correspondant en translittération s'il le juge nécessaire : Avicenne (Ibn Sīnā). Ces noms propres ne sont jamais en italiques.
4. Les noms communs arabes qui figurent dans les dictionnaires français (souk, médina, ouléma, cheikh, etc.) ou anglais seront employés dans leur orthographe française ou anglaise usuelle et sans italiques (ex : je suis allé au souk avec le cheikh).
5. Seule exception : noms propres et noms communs entrés dans l'usage seront translittérés et en italiques s'ils apparaissent dans une citation : « *wa-ntaqala ilā Baġdād ma'a al-ṣayḥ* ».
6. Tous les autres noms communs seront translittérés et en italiques, qu'ils apparaissent dans le texte ou dans une citation.

Bibliographie et références bibliographiques

1. Pour la bibliographie de fin d'article (REFERENCES, petites capitales, 14 pts), l'auteur est tenu de se conformer aux règles suivantes : retrait négatif (des lignes autres que la première) 0,75 cm ; taille police 11 pts ; pour le nom, l'initiale en majuscule et le reste en petites capitales ; pour le prénom, l'initiale en majuscule et le reste en minuscules ; sauf pour les auteurs anciens, dont le nom d'usage est aussi en minuscules, initiales mis à part.

2. Les règles sont les mêmes pour l'anglais, compte tenu des différences rappelées plus haut concernant les espaces et les guillemets, qui valent aussi ici.

3. Sauf cas exceptionnel, l'auteur prendra soin de distinguer, en deux rubriques distinctes, les sources et les études.

4. Les références complètes de toutes les sources et études citées ou mentionnées, et elles seules, doivent figurer dans la bibliographie.

5. Sources

5.1. Manuscrits

Nom usuel, nom complet si nécessaire, <i>Titre</i> , Ville, Bibliothèque, cote.

Ġāḥiẓ (al-), 'Amr b. Baḥr, *Kitāb al-ḥayawān*, Milan, Biblioteca Ambrosiana, ms. arab. B 54.

5.2. Édition et traduction de source

Nom d'usage, nom complet de l'auteur, <i>Titre de l'ouvrage</i> , éd. et/ou trad. Prénom NOM de l'éditeur scientifique et/ou du traducteur, Ville, Maison d'édition (Collection, sous-collection n°), date, nombre de vol. (si plusieurs volumes).
--

Ibn 'Aqīl, Bahā' al-Dīn 'Abd Allāh, *Ṣarḥ Ibn 'Aqīl 'alā Alfīyyat Ibn Mālik*, éd. Ṭaha Muḥammad AL-ZAYNI, Le Caire, Maṭba'at 'Īsā al-Bābī al-Ḥalabī wa-ṣurakā', 1966-1967, 4 vol.

Ġāḥiḡ (al-), ‘Amr b. Baḥr, *Le cadi et la mouche : anthologie du « Livre des animaux »*, trad. Lakhdar SOUAMI, Paris, Sindbad (Bibliothèque arabe, Collection Les Classiques), 1988.

6. Études

6.1. Monographie

NOM, Prénom de l’auteur, date, *Titre de l’ouvrage*, Ville, Maison d’édition (Collection, sous-collection, n°), nombre de vol. (si plusieurs volumes).

BOHAS, Georges et DAT, Mihai, 2007, *Une théorie de l’organisation du lexique des langues sémitiques*, Lyon, ENS Éditions.

JEFFERY, Arthur, 1938, *The foreign vocabulary of the Qur’ān*, Baroda, Oriental Institute.

6.2. Ouvrage collectif

NOM, Prénom de l’auteur (éd.), date, *Titre de l’ouvrage*, Ville, Maison d’édition (Collection, sous collection n°), nombre de vol. (si plusieurs volumes).

KAYE, Alan S. (éd.), *Semitic Studies in honor of Wolf Leslau*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, p. 1024-1041.

6.3. Article dans un ouvrage collectif (mélanges, actes, encyclopédie, etc.)

NOM, Prénom de l’auteur, date, « Titre de l’article », in Prénom NOM de l’auteur (éd.), *Titre de l’ouvrage*, Ville, Maison d’édition (Collection, sous collection n°), pages.

MASSON, Michel, 1991, « Quelques parallélismes sémantiques en relation avec la notion de "couler" », in KAYE, Alan S. (éd.), *Semitic Studies in honor of Wolf Leslau*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, p. 1024-1041.

6.4. Article de périodique

NOM (initiale majuscule, le reste en petites capitales) Prénom de l’auteur, date, « Titre de l’article », *Nom de la revue* numéro/fascicule, (*Titre du volume*), pages.

MASSON, David I., 1952, « Synesthesia and Sound Spectra », *Word* 8, p. 39-41.

7. Références électroniques

7.1. Ouvrage ou article également disponible en ligne

Ajouter à la fin : [En ligne] [http:// adresse web](http://adresse web)

DESREUMAUX Alain, 2011 : « Un lectionnaire nestorien des évangiles selon l’ordo de Mossoul, écrit en juin 1706 », *Bulletin d’études orientales* 60, p. 289-313 [En ligne] <http://beo.revues.org/544> ; DOI : 10.4000/beo.544

8. Classement des publications

8.1. Si la bibliographie comporte plusieurs titres d’un même auteur publiés la même année, l’auteur les différenciera par des lettres minuscules à la suite de la date (ex : MASSON, Michel, 1991a, « Étude d’un parallélisme sémantique : "tresser"/"être fort" », *Semitica* 40, p. 89-105 ; MASSON, Michel, 1991b, « Quelques parallélismes sémantiques en relation avec la notion de "couler" », in KAYE, Alan S. (éd.), *Semitic Studies in honor of Wolf Leslau*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, p. 1024-1041).

- 8.2. Dans tous les cas, les ouvrages et articles d'un même auteur doivent être ordonnés du plus ancien au plus récent.
- 8.3. Le classement des ouvrages et articles d'auteurs arabes suit l'ordre alphabétique français et ne tient donc pas compte ni de l'article défini *al-*, ni des diacritiques : *t*, *ṭ* et *ṭ̣* ne sont pas distingués (tous se trouvent à la lettre *t*) ; et de même pour *d*, *ḍ* et *ḍ̣* ; *ğ* et *ğ̣* ; *ḥ*, *ḥ̣* et *h* ; *s*, *š* et *ṣ* ; *z* et *ẓ*. Enfin, le *ʿayn* n'est pas pris en compte.

9. Présentation des références dans le texte et dans les notes de bas de page

- 9.1. Dans une phrase du texte, le nom est en lettres minuscules (sauf la majuscule initiale) et la date est mise entre parenthèses ; ex : comme le dit Balanche (2004), tous les chats ne sont pas gris. Hors phrase, la présentation est la même que dans les notes ; ex : ... car tous les chats ne sont pas gris (BALANCHE 2004, PAOLI 2008).
- 9.2. Dans les notes de bas de page, les références se composent uniquement du nom de l'auteur et du titre en italiques pour les sources ; du nom de l'auteur en petites capitales et de la date de publication pour les études (ex : voir Ibn 'Aqīl, *Šarḥ Ibn 'Aqīl 'alā Alfīyyat Ibn Mālik*, III, p. 157 ; et BALANCHE 2004, p. 242).